

LE NUMÉRO

5

CENTIMÉS



L'AVENIR

LE NUMÉRO

5

CENTIMÉS

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

Le porteur du journal d'hier ayant le numéro

19,889

est prié de se présenter rue Quatre-Chapeaux, 11, pour toucher la somme de CENT FRANCS, qui lui sera remise contre son bon de participation.

Le numéro 10,121 du journal portant la date du 3 septembre n'a pas été réclamé. Nous prions le détenteur, muni de son bon de participation, de vouloir bien se présenter au plus tôt pour toucher la somme de Cent Francs, qui lui revient.

BARRAS.

Les lecteurs, qui désirent participer aux bénéfices annuels et anticipés, et qui n'ont pas encore de BON DE PARTICIPATION, sont priés de mettre leur nom au bas de la 4^e page du journal, de la couper et la remettre dans mes bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, ou chez n'importe quel libraire ou marchand de journaux, il leur sera remis en échange un BON DE PARTICIPATION remboursable à

Cent Francs

Nos lecteurs sont instamment priés de conserver leur journal; tous les journaux porteront un numéro d'ordre; tous les soirs un tirage aura lieu dans mes bureaux; le porteur du journal qui aura le numéro sorti au tirage et aura rempli les conditions stipulées plus haut, n'aura qu'à se présenter muni de son BON DE PARTICIPATION, qui lui sera remboursé à Cent francs.

B.

J'ai l'honneur d'informer les lecteurs de l'AVENIR que les signataires de promesses d'achat quotidien du journal ne sont en aucune façon responsables des opérations du journal.

Il me revient que beaucoup de personnes se croient obligées d'acheter le journal chez le libraire où elles ont signé; c'est là une grave erreur, elles peuvent acheter l'AVENIR chez n'importe quel marchand de journaux ou colporteur.

B.

SUS A L'ENNEMI

Nous le cherchons à l'autre bout du globe, lorsqu'il est sous nos yeux; nous le bombardons et crions victoire, lorsqu'il nous tient plus que jamais dans ses serres puissantes; et, pauvres fous que nous sommes, nous nous croyons bien vaillants après avoir tirillé sur de pauvres esclaves qui se font tuer pour un fait inconnu et à qui nous faisons un crime de repousser le joug despotique que nous voulons leur faire subir.

De quel droit allons-nous imposer à ces peuples un ridicule protectorat et nous posons-nous en justiciers de délits qui ne nous regardent pas?

Un officier français, des soldats français ont, il est vrai, rougi de leur sang le fer des lances annamites; mais est-il bien démon-

tré qui a eu tort ou raison dans cette affaire, qui a été l'offenseur ou l'offensé? Dans tous les cas, serions-nous bien satisfaits de voir un peuple quelconque venir s'installer en maître chez nous, nous accabler d'arrogances et de vexations et nous imposer des volontés aussi arbitraires que déplacées? Non! Eh bien! pourquoi vouloir plus de docilité à notre égard que nous n'en aurions à l'égard des autres peuples?

Sous le fallacieux prétexte de l'honneur national, et bien plus pour servir des intérêts plus ou moins personnels, nos soldats tuent ou se font tuer sans trop savoir au juste pourquoi.

Voilà l'ennemi, tuez, mitraillez!! et la galerie d'applaudir et de crier bravo à des milliers de lieues de distance.

Pauvre peuple, toujours naïf et toujours bon, tu te crois habile et fort, et tu ne vois pas que l'ennemi qu'on t'oppose, que l'on poursuit si loin, n'est qu'un truc ingénieux pour lasser ta patience, amuser ton attention, patience et attention qui se trouvent ainsi détournées du vrai, cette fois, du seul et véritable ennemi que tu devrais combattre sans trêve ni merci.

Que dirait le bourgeois Prudhomme, fût-il marchand de pruneaux et d'olives à Cahors, si, au gros moment des affaires, cinq de ses bistots sur cinq lui demandaient des congés, les uns pour aller chasser la caille, les autres pour tenir un baptême.

Il y aurait préjudice commercial pour M. Prudhomme. Mais que penser alors de ces ministres insouciantes et inconscientes qui abandonnent la France quand la mitraille couche à terre les plus braves de ses enfants?

Tu te passionnes, peuple, à la lecture de banales dépêches souvent mensongères, et tu ne prends pas garde à ce qui se passe autour de toi, aux réalités sombres et monstrueuses qui se déroulent au sein de cette République à qui tu as tout donné. Tu ne vois donc pas ce qui se trame par ce cabinet affolé, éperdu, par ce cabinet de satrapes éhontés?

Ton véritable ennemi, c'est le bourgeois, le bourgeois rapace, vicieux et méchant, méprisant et abusant tour à tour de tes efforts inouïs et de tes sacrifices patriotiques.

Sache donc, une fois pour toutes, impose ta volonté à cette race repue et égoïste qui a si hypocritement remplacé le gaspillage impérial par le gaspillage opportuniste.

Nous savons parfaitement que ce qui arrive par la force périt par la force; nous savons qu'autrefois les esclaves de la Louisiane, pour manger le fruit, coupaient l'arbre et que c'était là une folie dangereuse. Mais nous savons aussi qu'un peuple qui fait une révolution doit la faire dans son intérêt; qu'il est en droit d'en attendre tous les bienfaits et toutes les espérances, et, quand il voit, le lendemain d'une victoire accomplie par lui, recommencer les mêmes errements du passé, son devoir est tout tracé.

Ledru-Rollin, en dotant la France républicaine de 1848 de cette arme puissante qu'on nomme le suffrage universel, pensait que le peuple français devait, par ce moyen, saper tous les vieux abus existants, tous les privilèges persistants, toutes les routines chroniques et faire une République vraiment républicaine avec des républicains intègres et désintéressés, n'ayant d'autre but à poursuivre que celui de la grandeur de la France, du réveil national et de la sanction réelle des prérogatives démocratiques et sociales.

Peuple, si tu as compris ce qu'il y avait de beau, de généreux et de sublime dans la pensée de ce véritable représentant du

peuple, le vaillant Ledru-Rollin, souviens-toi que les élections législatives sont proches et que ton devoir est tout tracé: Etre en face de l'urne un citoyen affranchi, libre de son vote et ne devant s'en prendre qu'à lui de savoir comment il veut être gouverné.

Un grand philosophe a dit: Les peuples n'ont que les gouvernements qu'il méritent.

La France sera éternellement républicaine si le peuple, qui souffre, comprend enfin que le remède radical à ses maux est tout entier dans la République radicale.

J.-B.-A. PAGÈS.

CONSTITUTION DE L'AN III

Toute révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple est un crime remplaçant un autre crime.

ROBESPIERRE.

COURAGE ROYAL

Le roi uhlan, le scrofuleux Alphonse, vient de compléter sa courdi e royale.

Dès qu'il a su que le choléra arrivait à Alicante, il a filé immédiatement pour Madrid.

Comme roi, cette tangente peut se pardonner en y mettant un peu de bonne volonté; mais codme colonel prussien, c'est plus grave.

Si le colonel du 12^e uhlan lâche son régiment à l'approche de l'ennemi, comme il a lâché Alicante à l'approche du morbus, les fiers sicambres ses alliés et bons amis d'outre-Rhin trouveront peut-être qu'il leur rend de bien médiocres services.

Colonel de grande-duchesse de Gérolstein, quoi! Il y a de l'aigrette et c'est tout.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

HONG-KONG. Le La Galissonnière arrive à l'instant même, pour protéger la marine mar-hand française.

Le cuirassé La Galissonnière porte le pavillon du contre-amiral Lespès, et était resté devant Ke-Lung depuis le bombardement des forts de cette ville.

La Saint-James' Gazette dit que la Chine ne fera probablement pas droit à la demande du Japon de reconnaître la souveraineté de cette puissance sur les îles Loo Cheou, et qu'un conflit entre la Chine et le Japon est inévitable; il éclatera tôt ou tard.

On télégraphie de Fou-Tcheou que la flotte marchande chinoise a été achetée par une maison américaine, celle de MM. Russel.

Cette opération a été considérée comme une ruse très habile, puisqu'elle devait avoir pour effet d'empêcher les Français de s'emparer de ces navires.

Les membres de la légation chinoise à Berlin n'ont pas reçu la confirmation que la tête des Français avait été mise à prix. Ils disent que c'est très improbable pour les ports ouverts au commerce et que ce n'est guère possible ailleurs qu'au Tonkin, où les Français et les Chinois se trouvent en présence. Les diplomates chinois confirment d'ailleurs la nouvelle que la Chine n'a aucune disposition pour céder le terrain; la déclaration officielle de la guerre n'est cependant pas encore faite, et rien n'indique quand le fait aura lieu.

NOUVELLES EUROPEENNES

On télégraphie de Rome, à la date du 4 septembre, qu'il y a lieu de craindre une

rupture des relations diplomatiques entre la République de Costa-Rica et le Vatican.

On mande de Berlin: «Quoi qu'on en ait dit, l'empereur Guillaume s'est ressenti de la chute de cheval qu'il a faite dernièrement à Babelsberg.

«Avant-hier, à la revue sur le Tempelhof, le vieil empereur, après avoir vu défilier l'infanterie, a dû descendre de cheval et a assisté dans une voiture découverte à la seconde partie de la revue.»

Le gouvernement anglais vient d'acheter le Raphaël de la collection Blenheim, pour la somme de 70,000 liv. st., soit 1,750,000 fr.

On mande de Madrid que, à la suite d'une discussion politique, une rixe s'est produite dans un village de l'Aragon. Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

Londres. — D'après des avis transmis par l'« Eastern Telegraph Company », les communications télégraphiques avec Tien-Tsin et Pékin sont coupées par suite de l'interruption des lignes chinoises de terre au-delà de Chining.

La flotte française va, dit-on, détruire les fortifications au nord de l'île de Formose.

Les Français ont des instructions portant de prendre possession de Sanghai dans le cas où les Chinois attaqueraient le Tonkin.

INCENDIE EN SICILE

Vingt-neuf personnes ensevelies sous les ruines.

Le village de Solfatara, près de Nicosie en Sicile, a été incendié aujourd'hui. Vingt-neuf personnes sont encore ensevelies sous les décombres.

On cherche à les sauver.

LONDRES. — M. Waddington est attendu à l'ambassade de France dans huit ou dix jours.

On a beaucoup remarqué que, cette année, le langage des journaux officieux, à propos de l'anniversaire de Sedan, est beaucoup plus calme et dépourvu des fanfaronnades ordinaires.

La Gazette de l'Allemagne du nord surtout cherche à démontrer que la politique allemande n'est nullement une politique ambitieuse, mais au contraire une politique pacifique, et que les efforts du gouvernement allemand ont surtout pour but d'encourager les tendances pacifiques des autres puissances.

EN ÉGYPTE

Londres, 4 septembre. — Lord Wolseley a été tellement impressionné par l'entrevue qu'il a eue avec M. Stanley, qu'il a immédiatement offert à ce dernier de l'attacher à son état-major.

M. Stanley ayant demandé si cet emp'oi ferait de lui un fonctionnaire anglais, le général lui a fait une réponse affirmative.

M. Stanley fait des préparatifs de départ.

Les navires de commerce mobilisés par le gouvernement pour la campagne d'Egypte ont été inspectés aujourd'hui à Woolwich.

DONGOLA. — Le major Kitchener a reçu l'ordre de rester à Dongola, le mudir considérant que sa présence y est de grande utilité pour prévenir toute agitation possible lors de l'arrivée des premiers envois de troupes anglaises.

Le capitaine Steel est parti pour Kosseir, où il prendra livraison et conduira à Kenah quatre cents chameaux que le résident anglais d'Aden a rassemblés et dirigés sur ce port.

Le Nil monte rapidement.

KHARTOUM. — Un marchand du Caire a reçu une lettre datée de Khartoum, 10 août, qui donne des détails sur l'assaut qui a été li-

Aré le mois dernier par les rebelles.

La lutte a duré trois jours. L'ennemi a perdu dix-huit cents hommes. Les rebelles se sont alors retirés et sont allés établir leur camp à l'ouest de la ville.

SOUAKIM. — Une boîte explosible, dirigée hors de la ville, a éclaté et a tué beaucoup de monde; une autre a été prise par les rebelles, qui l'ont transportée au camp de Handouk, où elle a sauté en causant des dégâts immenses.

Le *Pélican* part mardi pour l'Égypte avec le premier chargement de bateaux plats destinés à la navigation sur le Nil, lesquels sont arrivés aujourd'hui à Woolwich.

D'après une dépêche du Cap, publiée par le *Times*, le gouvernement de la colonie, sondé par le gouvernement britannique, se serait déclaré disposé à céder à ce dernier une quantité assez considérable de matériel roulant pour le chemin de fer projeté en vue de l'expédition de Khartoum.

Le gouvernement colonial se serait en outre mis à la disposition de l'Angleterre pour tous autres services qu'il serait à même de lui rendre.

Londres, 4 septembre. — On ne sait rien ici, dans les cercles diplomatiques, du projet de réunion d'une nouvelle conférence à Berlin, dans le but de soumettre à nouveau aux puissances le règlement des affaires d'Égypte.

MADAGASCAR

On annonce qu'un conflit d'une certaine gravité est survenu entre l'amiral Miot et le consul général anglais, parce que le commandant d'un navire de guerre français n'a pas autorisé le débarquement de la cargaison d'un navire de commerce anglais, dans un port bloqué par notre flotte.

M. Graves en aurait référé au *Foreign-Office* et aurait réclamé une indemnité pour M. Procter et C^o, armateurs du navire anglais en question.

Dernière Heure

DÉPÊCHES DIVERSES

Le *Temps* dit que le général Camponon a désigné spécialement à l'amiral Peyron, pour remplacer le général Millot, les généraux Delebecque, Schmitz, de Courcy et Japy.

BREST. — Le transport le *Tonkin*, revenant de Cochinchine, est arrivé à Brest avec 510 passagers, dont 115 malades; il a été envoyé en quarantaine.

NAPLES. — La situation devient très grave dans notre ville, bien que les autorités cherchent à dissimuler la vérité.

Depuis hier, on a enregistré 106 cas de choléra et 47 décès.

La panique est extrême. — **LILLE.** — Un crime épouvantable vient d'être découvert à Aniche, près de Lille.

On a trouvé étranglée dans son lit la veuve Rétil, âgée de soixante et onze ans, infirme et soude.

Le coupable est son fils Clovis, âgé de cinquante-deux ans, séparé de sa femme, qui habitait avec sa mère et la battait souvent.

Rétil a été arrêté. — **VARNA.** — Le bruit court qu'une tribu kurde s'est insurgée et s'est emparée de la caserne de Suieymances, ville de la frontière persane.

— Le bruit de la démission du général Camponon préoccupe beaucoup le monde politique.

— La *Liberté* dit qu'aucune déclaration de guerre n'a encore été notifiée à la France par la Chine.

On croit que la Chine ne la notifiera pas, car le désarroi règne à la cour de Pékin.

La dégradation et la disgrâce de Li-Hung-Chang ne sont pas confirmées.

— La *Gazette de Cologne* dit qu'un détachement français, composé de 73 hommes, allant rétablir le protectorat français à Porto-Novo, sur la côte de l'Afrique occidentale, a rencontré des velléités de résistance de la part des Anglais.

La même feuille annonce que, malgré les assurances données par M. de Courcel de respecter les intérêts allemands, l'amirauté allemande a renforcé l'escadre allemande en Chine.

Le Rescrit du Maréchal Manteuffel JUGÉ PAR LE «TIMES»

« Il s'agit, dit l'organe de la cité, de savoir si la substance de ce rescrit est conforme aux dispositions du traité de Francfort.

« L'excessive fidélité que gardent à la France les Français de l'Alsace-Lorraine est aussi funeste à leurs intérêts matériels, qu'elle est irritante pour les sentiments de jalousie et de suspicion qu'on nourrit à Berlin.

« Il est d'autant plus regrettable qu'un nouveau nuage vienne obscurcir les relations franco-allemandes, ajoute l'organe de la Cité, qu'en ce moment même, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, les deux gouvernements semblaient disposés à un rapprochement.

« Les Anglais n'avaient pas besoin, continue le *Times*, de ce témoignage que leur fournit le rescrit si inopportun du maréchal de Manteuffel, pour avoir la preuve qu'il existe entre la France et l'Allemagne tant de difficultés d'ordre particulier encore non résolues, qu'elles ne peuvent éprouver le désir d'y ajouter gratuitement la complication d'un complot contre une nation amie de l'une et de l'autre. »

UNE VIERGE BOTTÉE

Le nommé Cagnin, cordonnier à Saint-Sorlin en Bugey, passait, il y a quelques jours, devant l'église de Saucelin.

La chaleur et les libations en résultant avaient détruit, assez sérieusement, l'équilibre de ce brave disciple de feu Crépin.

Une idée germa dans son cerveau. Il voulut prier.

Il entra dans l'église, et, passant devant la vierge du lieu, s'aperçut qu'elle était pieds nus.

Notre homme est cordonnier et a le cœur sensible; et si la madone est en plâtre, le brave homme n'est pas de bois.

Devant cette pénurie de chaussures, son brave cœur fit tic-tac, et tirant alors son compas de cordonnier, il s'écria, s'adressant à la vierge :

C'est un mufle, saint Joseph! puisqu'il ne vent pas te payer une paire de GROLLONS, je vais te prendre mesure d'une paire de bottes, tu prieras pour moi!

Ce qui fut dit, fut fait. Mais, malheureusement pour la vierge, qui ne retrouvera peut-être plus l'occasion de se faire faire une paire de bottes, un prêtre se trouvait là, qui fit arrêter le trop généreux gnatron.

Le tribunal de Belley n'a même pas voulu tenir compte du bon mouvement qui avait fait agir cet excellent homme, et l'a condamné à huit jours de prison.

C'est égal, c'est dur! Ayez donc le cœur généreux et compatissant.

La vierge n'a même pas intercedé en faveur de son bottier.

RÉUNION A LA PERLE

Hier à 9 heures, à la salle de la Perle, avait lieu une réunion à laquelle assistaient 500 personnes environ.

Sont nommés: Teste, président; Chanel, secrétaire.

Il a été décidé qu'une délégation se rendrait à midi à la préfecture, pour y demander du travail pour les ouvriers manquant de pain.

Les délégués se rendirent à l'Hôtel de-Ville et, n'ayant pas été reçus, ils s'entendirent pour y retourner le soir et s'adresser aux conseillers municipaux qui étaient réunis en séance de commission.

Le conseil municipal reçut les délégués qui décidèrent que samedi prochain, à 8 heures, aurait lieu une seconde réunion, dans laquelle ils rendraient compte de leur mandat.

La délégation fut nommée et, prête à partir, le commissaire de police de service pria les délégués de bien vouloir remettre à la préfecture le procès-verbal de la séance. Bordat prit la parole et répondit au commissaire qu'il n'avait pas de commission à lui faire, et que, d'ailleurs, avant le soir, la préfecture serait mieux renseignée que par le procès-verbal.

Pendant que la délégation se rendait auprès du conseil municipal, une foule toute pacifique, évaluée à quatre cents personnes environ, stationnait sur la place des Terreaux.

TRIBUNAUX

LES TRÉSORIERS DES FABRIQUES

La cour de Toulouse vient de rendre un arrêt qui mérite d'être signalé sur la question de savoir comment peuvent être déterminées les responsabilités en matière de gestion des fonds appartenant aux fabriques.

Aux termes de cette décision, les fonds appartenant aux fabriques, étant des deniers publics, sont soumis aux règles qui régissent la comptabilité publique, et ceux qui, sans autorisation légale, se sont ingérés dans le maniement de ces fonds, sont, par ce seul fait, constitués comptables publics.

Par suite, le procureur de la République a le droit de poursuivre en reddition de comptes non seulement les trésoriers légaux des fabriques, mais aussi ceux qui ont usurpé les fonctions de trésorier (art. 90 du décret du 30 septembre 1899).

Dans l'espèce soumise au jugement de la cour, c'était, en fait, le non-trésorier de la fabrique, mais le desservant de la paroisse qui avait eu la gestion des fonds. Le trésorier n'était trésorier que de nom.

A TRAVERS LYON

Les libraires ou marchands de journaux qui sont possesseurs de promesses d'achat signées sont priés de les rapporter au bureau de vente, rue Quatre-Chapeaux, 11.

Mairie de Lyon. — Suite de l'incident du pont de l'Hôtel-Dieu.

Le maire de la ville de Lyon prévient le public que la place d'ingénieur-adjoint au service municipal de la voirie est vacante.

Les ingénieurs qui désireront poser leur candidature, devront adresser leur demande à M. le maire avant le 1^{er} octobre 1884, terme de rigueur.

Les pièces à fournir par les candidats sont les suivantes :

- 1^o Extrait de l'acte de naissance;
- 3^o Diplômes ou certificats d'études;

3^o Titres de nomination aux divers emplois occupés;

4^o Une notice accompagnée de pièces justificatives indiquant l'état civil du candidat, les établissements où il a fait ses études, les fonctions qu'il a remplies et les travaux accomplis dans ces fonctions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 4 septembre.

Le temps est encore à la pluie. A Lyon, la température a varié hier entre 14^o et 23^o; la moyenne diurne a été de 19^o, c'est-à-dire inférieure de 2^o à la moyenne normale du 4 septembre. Ce matin on a eu un minimum de 11^o.

Noyé. — On a retiré du Rhône, un peu amont du pont Saint-Clair, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 30 à 35 ans.

Le corps a dû séjourner au moins un mois dans l'eau.

L'identité de ce malheureux n'ayant pu être établie, le corps a été transporté à la Morgue de Caluire.

Hôtel-Dieu. — Le nommé Célestin Vinay, marchand ambulancier, s'est fait à la vogue de la Guillotière, en débaltant une caisse, une forte blessure à la main droite.

Conduit à l'Hôtel-Dieu, il y a été admis d'urgence.

Victime du travail. — Avant-hier, le nommé Jean Corati, maçon, demeurant à l'Anbresle, est tombé d'une hauteur de quatorze mètres.

Il s'est fait dans sa chute plusieurs blessures très graves.

Il a été transféré à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

Rebellion. — Le nommé François Veyre, âgé de trente ans, demeurant à Annonay, passait hier, à neuf heures, sur l'avenue des Ponts; comme il était pris de boisson et faisait du tapage, les gardiens de la paix l'invitèrent à se taire. Ne voulant rien écouter, il se jeta à terre et pour ce fait il a été écroué.

Chronique du Feu. — Hier, vers les neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un magasin d'herbages, à l'angle du cours Lafayette et de la rue Boileau.

Le feu, qui avait pris naissance dans la cave, a été rapidement éteint par les voisins.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à six heures, sur la place des Tapis, dans un magasin d'épicerie.

Il a été éteint par quelques pompiers qui avaient amené la pompe de la mairie.

Les hommes du poste de l'Hôtel-de-Ville, prévenus immédiatement, se rendirent sur les lieux du sinistre, mais quand ils arrivèrent tout était terminé.

Les dégâts sont insignifiants.

Les victimes de la rue Centrale. — Nous avons rendu visite au malheureux Garnier, pompier de la quatrième compagnie, demeurant montée de la Grand' Côte, 7.

Son état est toujours à peu près le même, toutefois, hier matin, sa femme le croyant plus malade, fit prévenir le docteur Rougier, qui déclara qu'il avait le côté gauche paralysé, ce qui nécessiterait une longue période pendant laquelle ce brave ne pourrait se servir de ses membres.

Il ne mange pas et ne prend pour toute alimentation que des liquides, du champagne, de la bière et des sirops.

Deux pompiers de sa compagnie passent à tour de rôle la nuit auprès de cette victime du devoir.

FEUILLETON DE L'AVENIR (5)

LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Parfois aussi, quand un devoir de piété retenait la jeune fille à la maison ou au confessionnal, les deux garçons accomplissaient sans elle leur course quotidienne; sous la protection de François, dont la sollicitude ne se reposait point un instant. C'était pour eux de beaucoup le meilleur moment de la journée. Les deux enfants se tenaient pendant des heures collés aux flancs du cheval de leur conducteur, riant, causant, sautillant sur leurs selles, tantôt gais, tantôt rêveurs. Quelqu'un qui les eût regardés passer botte à botte avec leur piqueur eût été surpris des grands yeux interrogateurs qu'ils dardaient sur le domestique, aux lèvres duquel ils paraissaient suspendus.

Un jour, le palefrenier, pris d'un refroidissement, fut, malgré ses efforts et sa

bonne volonté évidente, hors d'état de sortir. M. de Curval proposa à ses enfants de les accompagner, afin de ne pas interrompre le traitement d'Yvonne.

Celle-ci accepta avec plaisir; mais Réginald déclara vouloir rester à la maison pour soigner François.

— C'est en s'occupant de nous qu'il a gagné « chaud et froid », dit résolument le petit bonhomme. C'est bien le moins que je lui rende la pareille.

CHAPITRE III

L'ESPRIT DU MAL

L'instruction que les deux fils de M. de Curval recevaient de l'abbé Cornavin était un mélange de latin de cuisine et de sacristie. Comme prose, le récit, approuvé par monseigneur l'évêque de Lyon, des miracles de Notre-Dame de Rocamadour, à qui le vieux prêtre semblait avoir voué un culte spécial, bien qu'elle tardât furieusement à le guérir de sa goutte; comme poésie, les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*.

Dans les grands jours de repos et de récréation, il permettait à ses élèves la *Vie de Duguesclin*.

C'était moins les préparer à entrer dans la vie qu'à entrer aux Chartreux. Ce sys-

tème d'études fantasmagoriques n'avait pas encore influé sur le tempérament du petit Ferdinand qui, trop jeune pour établir des comparaisons, prenait généralement les choses par le côté joyeux. En revanche, Réginald, déjà réfléchi, commençait à se laisser hanter par toutes ces apparitions de la Vierge, et prenait quelquefois des attitudes de Mignon regrettant sa patrie. Sa patrie, c'était le ciel où il apercevait un ange dans chaque nuage de forme un peu originale.

L'abbé se réjouissait de cet état de l'âme, dont le marquis, moins occupé de l'entrée du roi, aurait dû s'inquiéter sérieusement. Mais le catholicisme et la légitimité partant du même principe — celui de l'obéissance aveugle — le marquis se disait que, du moment où il était bon catholique, son héritier serait bon royaliste. Il n'en demandait pas davantage.

Affligé d'une calvitie qui n'avait rien de précoce puisqu'il entra dans sa soixante-cinquième année, tordu par la goutte, petit, avec un visage bourgeonnant et lenticulaire, l'abbé Cornavin n'en avait pas moins son plan. Pousser le jeune Réginald à entrer plus tard dans les ordres, et faire ainsi au clergé français cadeau d'un gentilhomme qui pouvait l'illustrer en devenant un des princes de l'Église, tel était le rêve caressé par cet ennemi de l'instruction laïque. Il

est probable que, dans cette combinaison pleine d'appâts, il ne s'oubliait pas non plus, malgré le peu d'avenir que lui laissaient ses soixante-cinq ans, car les ambitions enracinées croient généralement à l'immortalité du corps presque autant qu'à celle de l'âme.

Il le remettait à propos de rien sur le chapitre des croisades, ce qui est le plus sûr moyen d'exciter chez un enfant l'émulation à la fois militaire et religieuse. Le 21 janvier précédent, il avait supplié le marquis de laisser son fils aîné assister à la messe expiatoire de la mort de Louis XVI, à la fameuse chapelle où le peuple expie surtout douze siècles de monarchie. Le fils cadet n'aurait pas mieux demandé que d'être également de la cérémonie; mais l'abbé craignit que, dans un âge aussi tendre, il ne se livrât dans le chœur à quelque mauvaise farce susceptible d'attrister — en l'égayant — cette fête nationale déjà si douloureuse par elle-même.

Bien que touchant à peine à sa onzième année, le petit Réginald suivait déjà bravement la voie ecclésiastique et avançait dans la vie les yeux baissés, comme un adolescent qui va se faire prendre mesure d'une soutane. Le vieux Cornavin le suivait d'un oeil miteux, avec la confiance que donne une longue préméditation. Il serait bien puissant celui qui arracherait désormais cette âme ardente à sa vocation irrésistible.

Tribune libre

Commune de Villeurbanne, section des Charpennes

REUNION PUBLIQUE
Les électeurs de la commune de Villeurbanne, section des Charpennes, sont invités à une réunion publique samedi 8 septembre, à huit heures précises du soir, chez le citoyen Vavarande, rue de l'Egalité, 8, derrière l'église.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Le citoyen Brialou rendra compte de son mandat.
- 2° Questions diverses.

Cinquième arrondissement

L'ex-comité électoral des républicains socialistes est convoqué pour le mardi 9 septembre, à huit heures précises du soir, chez le citoyen Besson, rue Saint-Pierre-de-Vaise.

Pour le comité : KORNÉ.

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes

La commission convoque la corporation à une réunion générale privée qui aura lieu dimanche 7 septembre 1884, à 2 heures précises, chez M. Gontard, rue Garibaldi, 108.

Ceux qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre en trouveront à la porte.

Le secrétaire, V. MICHEL

Conférence publique et contradictoire

Samedi 6 septembre, à 8 heures du soir, au Casino de Vaise, conférence publique et contradictoire par le citoyen Emile Digeon, qui traitera : 1° Du socialisme ; 2° De la politique gouvernementale.

Les membres des corps élus sont spécialement invités à y assister.

Il sera perçu 25 cent. à l'entrée, au bénéfice des familles des détenus politiques.

La commission.

Fabliers-Zingueurs

Les membres de la chambre syndicale sont convoqués à une réunion générale extraordinaire qui aura lieu samedi 6 courant, à 8 heures du soir, au siège social, rue Port-du-Temple, 25.

Ordre du jour : Rapport de la commission sur le questionnaire de la commission des quarante-quatre.

Nota. — On reçoit les adhérents et les cotisations tous les samedis, de 8 à 10 h. du soir.

Avis au Charpentiers

La Chambre syndicale de la ville de Lyon et de la banlieue invite toute la corporation à une réunion générale, qui aura lieu dimanche 7 septembre, à deux heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du bureau ;
- 2° Réception des adhérents.

Syndicat des Mécaniciens et Similaires

Les membres du bureau invitent tous les adhérents au syndicat à une réunion générale extraordinaire pour samedi 6 courant, à 8 heures du soir, au siège social, 38, rue Grolée, au deuxième.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Nomination d'un délégué au congrès métallurgique de Lille.
- 2° Questions diverses.

Bal des Appréteurs réunis

La commission renouvelle à la corporation que son septième grand bal annuel aura lieu le 4 octobre, de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

La commission n'a rien négligé pour que son bal ait le plus d'éclat possible.

Elle s'est en outre assurée le bienveillant

concours de la Cécilienne sous l'habile direction de M. Poulet.

Orchestre nombreux sous la direction de M. Bagarre, doublé d'un quatuor de trompes de chasse.

On peut souscrire aux adresses suivantes

Au siège : comptoir de l'Etoile, rue de Séze, n° 4 ; comptoir Guillot, rue Vieille-Monnaie ; café Béroix, place Voltaire ; comptoir Luquet, rue Moncey, 151.

Le secrétaire, L. LIOBARD.

Solidarité Lyrique et Dramatique

La société à l'honneur d'inviter ses nombreux membres honoraires qu'elle fera une sortie le dimanche 7 septembre, à 1 heure du soir, à la Mouche, chez M. Masson, quai de la Vitriolerie, 17, en face les bains militaires.

A cette occasion, nous invitons nos amis à cette petite fête de famille.

Une quête sera faite au profit des victimes de l'incendie de la rue Centrale.

Nota. — Le départ à une heure précise du siège de la société, avenue de Saxe, 242.

Pour la commission :

Le président, SANLAVILLE.

Comité électoral des républicains-radicaux-socialistes du 4^e arrondissement

Citoyens, vous êtes invités à une réunion publique qui aura lieu vendredi 5 septembre, à 8 heures du soir, salle de la Perle, place de la Croix-Rousse, 8.

Ordre du jour. — Discussion électorale. Audition du candidat au Conseil d'arrondissement.

Pour la commission,

Le président, SIMON.

Nota. — On ne sera admis que sur la présentation de la carte électorale.

Concert à la Villa-des-Fleurs

L'Union musicale italienne annonce que dimanche prochain, 7 septembre, elle donnera au bénéfice des victimes du choléra, un grand concert à la Villa-des-Fleurs, avec le concours de plusieurs sociétés musicales et de nombreux artistes lyriques et dramatiques.

Fête du Sou des Ecoles

Dimanche 14 septembre, au café Clémence, aux Charpennes, grande fête organisée par la commission de liquidation du Sou des écoles.

Le prix des billets, pour toute la durée de la fête, est fixé à 25 centimes.

PRINCIPAUX DÉPÔTS DE BILLETS

Premier arrondissement. — Desmard, rue Diderot, 4 ; Dejean, place Colbert, 7 ; l'Association la Ruche, rue Imbert-Colomès, 13-15.

Deuxième arrondissement. — Café Ruet, rue de la Barre, 16 ; Baudot, cours Charlemagne, n° 1.

Troisième arrondissement. — Gachet, cours de la Liberté, 89 ; Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 5 ; Ganiviat, cours Gambetta, 92 ; Kramer, rue Duguesclin, 244 ; Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.

Quatrième arrondissement. — Mme Garnier, rue Célu, 8 ; Cercle de l'Union sociale, place de la Croix-Rousse, 3 ; Association, rue des Gloriettes, 5 ; café de la Perle, place de la Croix-Rousse, 8 ; David, rue de Belfort, 7.

Cinquième arrondissement. — Thévenet, libraire, rue de Bourgogne, 9 ; Vaise ; café Revol, aux Aqueudes, à Saint-Just ; café Buisson, rue Ferrachat, 4 ; Saint-Georges ; Parret, rue de la Fronde, 2 ; Saint-Jean.

Les personnes qui voudront offrir des lots pour la tombola peuvent les faire parvenir aux adresses ci-dessus.

Pour toutes demandes de statuts, et pour adhérer à la Société, on peut s'adresser chez M. Béna, 11, quai des Brotteaux ; M. Machizaud, 5, rue Jean-de-Tournes, et au siège social, 6, quai des Brotteaux.

LIGUE

POUR L'ABOLITION DE L'ARMÉE PERMANENTE

Réunion privée du 31 août 1884.

La séance est ouverte à trois heures.

Le rapporteur donne connaissance à l'assemblée des travaux qui ont été accomplis depuis la réunion du mois de juin.

Il fait part des adhésions nouvelles, entre autres celles des citoyens Fichet, conseiller municipal ; Christophe et Fournier, conseillers d'arrondissement ; Garapon et Milleron, conseillers généraux.

La discussion s'ouvre sur le jour de la prochaine réunion publique, à laquelle assisteront les citoyens Gambon, député de la Nièvre ; Jean David, député du Gers ; Franconie, député de la Gouadeloupe ; Vaillant, conseiller municipal de Paris ; Jules Guesde, rédacteur en chef du *Cri du Peuple*.

Il est décidé que l'on donnera deux réunions ; une à l'Elysée, l'autre à la Perle ou à l'Alcazar, les samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Après la discussion de certaines propositions diverses, la séance est levée à six heures.

Le Président de la Séance,

A. FARJAT.

L'*Avenir*, qui dès son début s'est déclaré le partisan absolu de toutes les réformes démocratiques et sociales, déclare adhérer sans restriction aucune à la Ligue de la suppression des armées permanentes.

LISTE DES LOTS

DE LA

Tombola au profit des Cholériques

6^e ARRONDISSEMENT

Quinzième et avant-dernière Liste

Le tirage de la tombola aura lieu le dimanche 7 septembre, à l'Alcazar.

On trouve des billets chez M. Vermorel, comptoir de Genève, dans les établissements et bureaux de tabac.

On continue à recevoir les lots jusqu'à samedi.

1. M. d'Hautemarche, tireur d'or : 4 bouteilles vins fins et liqueurs. — 2. M. Combe : 1 tableau (paysage). — 3. M. Collomb, liquoriste : 3 bouteilles liqueurs fines. — 4. Mile Anna Baudron : une broderie pour tabouret. — 5. M. Gilbert-Guitta : un médaillon bronze (Voltaire et Rousseau). — 6. M. Cammas : une marmite émaillée. — 7. M. Cochet : un panama. — 8. Mile Benoit : deux bilboquets. — 9. Mile Benoit : quatre pipes bruyères. — 10. M. X... un bougeoir. — 11. M. Gayet, une gourde en coco sculptée. — 12. M. Point : une bouteille punch au rhum. — 13. M. Cochet : un tableau peinture. — 14. M. Cochet : un tableau peinture. — 15. Maison Noël, liquoriste : trois bouteilles soda indien. — 16. Maison Noël, liquoriste, trois bouteilles soda indien. — 17. Un groupe de jeune filles : un collier jais. — 18. ... une belle poupée. — 19. Le garçon de la maison Charton, M. Desiré : une bourse de 4 fr. 95 argent, trouvée en démolissant le char de la quête. — 20. Maison Du-care : un tableau, Mac-Mahon.

Trois poules pour un coq. — Hier, à 4 heures, les promeneurs qui se trouvaient à la vogue de la Guillotière furent un instant mis en émoi.

Une dame X..., ayant rencontré son mari en compagnie de deux hébés, apostropha vertement le trio, et s'armant d'un fouet voulut administrer une correction à son trop léger mari.

Les gardiens de la paix, attirés par le bruit, conduisirent nos trois poules au poste de police où elles pourront rêver à leur aise à leur coq volage.

Arrestations. — Le nommé Luchin, âgé de trente-quatre ans, exerçant la profession de comptable, a été arrêté Grande-Rue de la Guillotière, et écroué pour mendicité.

— Jean Sève a été arrêté, quai Claude Bernard, et écroué pour rupture de banc.

— Le commissaire de service à la Permanence a écroué pour vagabondage les nommés François Duni, âgé de vingt-trois ans, et Jean Arbey, âgé de trente-quatre ans, qui ont été trouvés errants, rue du Palais-de-Justice.

— Dans la même journée, il a été procédé à l'arrestation du nommé Paul Essel, pour rupture de banc.

— Le nommé Henri Grenier, ayant trente condamnations à son actif, a été arrêté, rue Bichat, et écroué pour vagabondage.

Le Cyclophile lyonnais. — Samedi, à huit heures du soir, aura lieu la réunion de la Société « Le Cyclophile lyonnais », dans son local, boulevard du Nord, 51.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Réception de nouveaux adhérents ;
- 2° Questions diverses.

Le Secrétaire,

BERNACHOT.

Les amis et connaissances du citoyen Ben. H. Duvernoille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures trois quarts.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Pierre-Corneille, 166

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

Nous ne pouvons résister au plaisir de donner à nos lecteurs un aperçu de la marche ascendante que prend cette excellente Société de retraite :

Elle comptait :	
Au 1 ^{er} janvier 1882....	757 membres
Au 1 ^{er} janvier 1883....	1.432 —
Au 1 ^{er} janvier 1884....	3.769 —
Et sept mois après, le	
1 ^{er} août 1884.....	7.606 —

Par cette augmentation rapide on peut prévoir combien cette jeune Société deviendra forte.

Son succès rapide est dû à plusieurs causes : La première, c'est qu'elle n'est pas locale, et qu'en conséquence, elle peut s'étendre dans toute la France ; ce qu'elle est, du reste, entraîné de faire. Cinquante-six sections sont déjà formées, et un grand nombre sont en formation.

Les retraites sont distribuées après vingt années de versements, sans limite d'âge. Entré à quinze ans, un sociétaire peut être retraité à trente-cinq ans, ce qui peut faciliter sérieusement la vie du ménage.

La cotisation est de 1 franc par mois. La femme est admise avec les mêmes devoirs et les mêmes droits.

Le capital des Prévoyants de l'Avenir est aujourd'hui de 140.000 francs.

blement décidée. Satan lui-même n'était pas de force,

Tout à coup la corde se détendit. A la ferveur succédèrent chez l'élève une indifférence et une inattention à déconcerter le maître. Ce fut à propos d'un évangile selon saint Luc que cette modification se manifesta.

Cornavin lui lisait avec une sécurité parfaite le chapitre VIII, verset 22 et suivants, où il est raconté qu'un homme possédé par un nombre considérable de démons, qui, au contraire du tœnia, lequel est toujours seul, s'appelaient « légion », fut exorcisé par Jésus avec un plein succès. Mais les démons, obligés d'obéir à Jésus, le supplièrent de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme.

Pendant la lecture du verset 32, qui est ainsi conçu : « Or, il y avait là un grand troupeau de porceaux qui paissaient sur une montagne, et ils le prièrent qu'il leur permit d'entrer dans ces porceaux, et il leur permit ». Réginald avait donné quelques signes d'une distraction affectée, tambourinant sur la table avec ses doigts, essayant sa plume sur son ongle, s'agitant fiévreusement sur sa chaise. L'abbé levait les yeux sur lui, les baissait sur son livre et continuait :

« Verset 33. — Les démons étant donc sortis de cet homme entrèrent dans les

porceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans le lac et y fut noyé.

« Verset 34. — Et ceux qui les paissaient, voyant ce qui était arrivé, s'enfuirent et le racontèrent dans la ville et la campagne... »

— C'est joliment bête ce que vous me lisez là, interrompit tout à coup d'une voix goguenarde le fils du marquis.

— Hein ? comment dites-vous ? fit l'abbé qui croyait n'avoir pas entendu.

— Je dis : Ce que vous lisez là est joliment bête.

— Bête ! l'Evangile ! s'exclama Cornavin, dont la couperose prit des teintes violettes.

— Oui, insista l'enfant, quest-ce que ces pauvres porceaux avaient fait à Jésus-Christ pour qu'il les envoyât se noyer dans le lac ? C'est méchant comme tout.

— Mais, répliqua le percepteur pris à l'improviste, vous ne savez sans doute pas que le porceau est considéré par l'Écriture comme une bête immonde ?

— Immonde ! immonde ! qu'est-ce que ça veut dire immonde ? D'ailleurs ce n'est pas une raison pour leur faire du mal.

— Alors, fit observer victorieusement l'abbé, vous auriez peut-être mieux aimé que les démons rentrassent dans le corps d'un autre homme dont ils auraient fait leur proie ?

— Pardon, monsieur l'abbé ! ces pour-

ceux appartenait à quelqu'un, puisque ceux qui les menaient paître se sont sauvés en les voyant se noyer dans le lac. Un porceau, ça coûte de l'argent. Jésus-Christ n'avait pas le droit de les prendre à leur propriétaire et de les jeter à l'eau. C'est du vol, ça.

Cornavin, très scandalisé de cette audacieuse dialectique, eut recours à un argument qui rappelait ce qu'en politique on est convenu de nommer « la raison d'État ».

— Quand il s'agit de préserver le monde d'une légion de démons, il est permis de sacrifier quelque biens terrestres.

— Les siens, oui ; mais pas ceux des autres ! riposta en riant Réginald. Ah ! si les porceaux avaient appartenu à Jésus-Christ, je ne dirais rien.

Au lieu de songer à clouer son adversaire par un de ces raisonnements comme l'Église seule sait en inventer, l'abbé tomba dans une rêverie mélancolique. Il vit à travers cette révolte du bon sens cette jeune âme lui échapper. Il se proposa d'en révéler à M. le marquis, le cas lui paraissant assez grave pour nécessiter l'intervention paternelle. Mais il n'eut pas le temps de confier ses craintes à M. de Curval. Le soir même, au dîner, à peine Réginald qui revenait tout poussiéreux de sa promenade au bois, fut assis devant son assiette, qu'il dit tout haut à l'abbé à travers la table :

— Vous savez : tout cela, c'est des mauvaises farces. Il n'y a pas de démons.

M. de Curval, qui n'avait pas assisté au commencement de la lutte, ne comprit pas tout ce que ce propos renfermait d'hérésie, mais l'abbé resta écrasé. Discuter le droit de Jésus-Christ à introduire des démons dans le corps d'innocents porcs occupés à paître l'herbe tendre, c'était singulièrement risqué ; mais nier ces démons eux-mêmes, c'était porter le dernier coup aux dogmes les plus élémentaires de la foi apostolique et romaine.

— Dans quel mauvais livre avez-vous donc lu qu'il n'y avait pas de démons ? demanda Cornavin fulminant.

Réginald échangea avec son frère Ferdinand un coup d'œil rapide, et tous deux sourirent.

Ce qui obscurcissait pour l'abbé Cornavin l'avenir qu'il avait rêvé, c'était cet autre mot : « Tout cela, c'est des mauvaises farces. » Qu'entendait son élève, par ce mystérieux « tout cela » ? Son incrédulité ne portait donc pas seulement sur l'existence des démons ! Jusqu'où s'étendait au juste ce « tout cela » de l'enfer ? « Tout cela » boulevrait le précepteur de fond en comble.

(A suivre)

Fédération des chambres syndicales Lyonnaises (Rue Grôlée, 38)

Aujourd'hui vendredi 5 septembre, à huit heures précises du soir, réunion générale des membres de la commission du journal, ainsi que des délégués.

Nota. — Vu l'importance de cette réunion, les membres de cette commission et les délégués sont priés d'être exactes.

Le secrétaire A. GUÉTAT.

Syndicat professionnel des Ouvriers apprêteurs réunis

Le syndicat a l'honneur d'informer tous les adhérents que son siège est situé rue Cuvier, n° 145, au premier.

Il profite de l'occasion pour faire un pressant appel à toute la corporation pour venir se grouper et grossir ses rangs autour de son étendard, qui porte pour devise : Aide et Solidarité.

Le prix d'admission est de 50 c.; le livret, 25 c., et la cotisation mensuelle, 25 c.

Nota. — Le bureau est ouvert tous les mardis et samedis de 8 h. à 10 h. du soir, jusqu'au 20 septembre pour recevoir les nouveaux adhérents, passé ce délai le bureau ne sera ouvert que tous les mardis.

Nous invitons instamment tous les adhérents qui n'auraient pas reçu leur livret à venir le réclamer au siège, les jours indiqués plus haut.

Le président : RÈHIER.

Union des Travailleurs de la Teinture Lyonnaise et Similaires

La Commission d'organisation porte à la connaissance de la corporation qu'elle a changé de local et qu'elle siège définitivement rue de Créqui, 137, derrière l'église Saint-Pothin, au fond de l'allée, où une permanence est établie tous les soirs, de 8 à 10 heures.

Les collecteurs de groupes pourront s'y procurer des timbres; ils devront, en outre, rapporter les feuilles d'adhérents, en indiquant le numéro du livret donné à chacun.

Les ateliers qui n'auraient pas reçu de listes pourront s'en procurer.

NOTA. — Les membres de la Commission sont convoqués pour samedi soir, à 8 heures, afin de retirer leur carte.

La Commission.

Tôliers et fumistes

La chambre syndicale des ouvriers tôliers et fumistes nous prie d'annoncer que tous les ouvriers de cette corporation sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 7 septembre, à 2 heures du soir, café Gamet, rue de Chartres, 8.

Ordre du jour :

Nomination de l'administration de la Chambre syndicale. Adhésion et cotisations.

Le secrétaire, JULES ROCHERON.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers de Lyon

COMMISSION DE RÉSISTANCE

Dans la réunion générale du 31 août, une commission de 21 membres a été nommée pour parer aux éventualités du moment, et en même temps pour aviser la corporation du danger qui la menace; cette tâche, nous l'accomplissons, c'est notre devoir, nous n'y faillirons pas.

Nous commençons par prévenir la corporation qu'elle est menacée d'un retour au tarif de 1869, que quelques patrons, notamment le sieur Grosland, ont déjà passé de la menace à l'exécution en faisant signer aux ouvriers qu'ils occupent les conditions de ce tarif.

Profiter d'un moment d'accalmie de travail et de la crise industrielle que la France traverse en ce moment, est un procédé inqualifiable qui ne peut qu'entraîner tôt ou tard de justes représailles; cette conduite déshonnête peut ne pas être partagée par la majorité de nos patrons; mais l'idée peut devenir contagieuse; aussi devons nous nous tenir prêts à lutter.

Cette commission, dont la plupart des noms vous sont connus, a pour principal mobile de convoquer à une imposante réunion générale tout ce que Lyon possède d'hommes intelligents et soucieux de leurs intérêts. Dans cette occurrence, citoyens, nous n'attaquons pas, nous ne faisons que nous défendre et revendiquer un droit acquis par le fait que le dernier tarif a été adopté et signé par une commission composée de patrons et d'ouvriers, que cet acte a la forme d'un véritable contrat intervenu entre tiers, que ce contrat ne peut se rompre que par le consentement mutuel des parties.

Aujourd'hui, et brutalement, on faillit à ces engagements. A nous, travailleurs, de montrer que si nous faisons la fortune de ceux pour qui nous travaillons, nous saurons aussi rappeler aux sentiments d'honnêteté ceux qui s'en écartent.

La commission organise une grande réunion générale; une note ultérieure en indiquera la date et le lieu.

La Commission :

Durand, Darmedru, Pailheray, Courtial, Richard, Brache, Laroche, Tardivel, Cottet, Charret, Croizier, Durgnact, Sarnin, Magnin, Exertier, Tournaire, Buisson, Vaillant, Robin, Guinard.

Avis aux Cordonniers de la ville de Lyon

Tous les ouvriers cordonniers sont convoqués à une réunion générale le dimanche 7 septembre, à 3 heures du soir, salle de l'Alcazar, rue de Sèze, 34.

ORDRE DU JOUR : Organisation du bal de la corporation.

Chambre syndicale des Verriers et Tailleurs de cristaux réunis

Les membres de la Chambre syndicale des Verriers et Tailleurs de cristaux réunis sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le 7 septembre, à 9 heures 1/2 du matin, avenue des Ponts, 34, salle de la Boule d'Or.

ORDRE DU JOUR : 1° Reconstitution de la chambre syndicale des Verriers et Tailleurs de cristaux réunis.

2° Lecture des statuts.

3° Nomination des syndics et réception des adhérents.

LA COMMISSION D'ORGANISATION,

THÉÂTRES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — *Tricoche et Cacolet*, comédie en 5 actes. — *Sonnette de nuit*, comédie en un acte. — On commencera à 8 heures.

Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Visseur.

Concerts Bellecour. — A 8 heures et demi grand concert. — Entrée : 1 franc.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — *Le Siège de Lyon en 1793*. — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours de Midi. — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Alcazar, rue de Sèze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Folies-Bergère, avenue de Noailles. — Séances de patinage dimanche et jeudi.

Casino de Vaise. — Soirée théâtrale dimanche prochain.

Musiques Militaires Bellecour, de 5 à 6 heures. Place Morand, de 8 à 10 heures.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 7

Le présent Bon ci-dessous doit être détaché et conservé pour participer aux bénéfices annuels.

N° 5

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

4 Septembre 1884

GUÉRISON Radicale et en peu de jours des écoulements récents ou anciens par les Capsules QUET. Traitement facile à suivre, même en voyage. — Injections QUET, hygiéniques, préservatrices, d'un effet assuré dans tous les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adr. à Lyon, à la pharm. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5; St-Etienne, ph. Didier, r. République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, p. Grenette; Genève, Burkel frères.

Mme HERMANN Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux — Fabrication et réparations.

BERTHIER rue de Jarente, 5, Lyon

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des Capsules de Goudron recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur: ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon Gramont fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la boîte, 1^{fr}75; demi-boîte, 1 fr.

Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT. Dépôts à Lyon: pharm. Bunoz, pl. St-Pierre, 1; Lemonon, r. St-Joseph, 55; Casimir, avenue de Saxe, 82; Lardet, rue Bât-d'Argent; Deleuvre, rue de Belfort (Croix-Rousse); Martel, place de la Pyramide, 15, (Vaise); à St-Etienne, pharm. Delpy, à Valencé, Couturier; à Vienne, Boyet; à Tarare, pharm. Moderne; à Chalon-sur-Saône, Jacquin; à Mâcon, Lacroix, et dans toutes les pharmacies.



MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

181, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valys, indispensables à toutes distillations agricoles. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco.

BANQUE VICTORIA

(Fondée en France en 1860)

Vente à crédit d'obligations Françaises de premier ordre. Titres placés sous le contrôle permanent du souscripteur. Paiement des intérêts et participation à tous les tirages aussitôt le quatrième versement effectué. Succursale à Lyon, 7, rue Jean-de-Tournes.

GRANDE

PHOTOGRAPHIE NOUVELLE

Cours Lafayette. 120

T. VAN LAEYS

Le public aura, à des prix modérés, des Photographies parfaitement ressemblantes et retouchées avec soin. Portraits après décès — Agrandissements

Pour participer aux bénéfices annuels et anticipés de

CENT FRANCS

que l'AVENIR DE LYON donne chaque jour à un lecteur

On doit signer et détacher la présente feuille et la remettre à n'importe quel marchand de journaux, qui délivrera en échange, un bon de participation.

PROMESSE d'Achat quotidien d'un Exemplaire

Monsieur le Secrétaire Général du Groupement des Acheteurs-Abonnés quotidiens du journal l'AVENIR de LYON,

Veillez me considérer comme un acheteur quotidien du journal l'AVENIR de LYON, et faire participer aux bénéfices annuels et anticipés.

le 18 (L'APPROUVE)

NOM

ADRESSE